

Bulletin Officiel Canadien

Autorisé par arrêté en conseil et publié une fois par semaine par le Directeur de l'Information pour faire connaître les opérations des différents services du Gouvernement, des Commissions et des Comités créés pour fins de guerre.

Vol. 1.

Ottawa, mardi, 12 novembre 1918

N° 7.

LE CANADA À LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

LES CONDITIONS DE L'ARMISTICE LUES EN PUBLIC

Le président du Conseil en fait la proclamation officielle aux exercices d'action de grâces tenus sur les terrains du parlement.

LE GOUVERNEUR EST PRÉSENT

Il y a eu, lundi après-midi, le 11 novembre, sur la colline du Parlement, un service spécial d'action de grâces auquel a assisté Son Excellence le Gouverneur général et au cours duquel le président du Conseil privé a lu les conditions de l'armistice signé par les délégués allemands. Ci-suit l'ordre du service:

Président, l'hon. N. W. Rowell, président du Conseil privé.
Chant du "God save the King".
Discours par Son Excellence le Gouverneur général.

Lecture des conditions de l'armistice par le président du Conseil privé.
Hymne—"Praise God from whom all blessings flow".

Prière—Action de grâces pour la victoire—l'évêque protestant d'Ottawa.

Psautre—Rév. S. P. Rose, D.D.

Prière d'action de grâces pour la paix—Rév. W. T. Herridge, D.D.

Hymne—"O God our help in ages past".

Bénédiction—Monseigneur Routhier.

Le représentant de Sa Majesté a été vivement acclamé. Le Gouverneur général dit que la victoire remportée était des plus glorieuses et que les troupes canadiennes y avaient énormément contribué. Son Excellence rappela le fait de son arrivée au pays en plein temps de guerre, ajoutant qu'il était fier de s'y trouver à l'heure de la victoire, afin de prendre part à l'orgueil légitime que tout le Canada doit en ressentir.

Avant de donner lecture des conditions de l'armistice, l'honorable N. W. Rowell fit une courte allocution s'attachant surtout à faire ressortir l'énorme dette de reconnaissance que le pays a contractée envers tous ces braves qui ont sacrifié leur vie pour l'Empire.

Il lut ensuite les conditions de l'armistice telles que soumises aux envoyés Allemands par le maréchal Foch:

"1. Cessation des opérations sur terre et dans les airs, 6 heures après la signature de l'armistice.

"2. L'évacuation immédiate des pays envahis: Belgique, France, Alsace-Lor-

[Suite à la page 2.]

1er décembre jour d'Action de Grâces

Le comité du Conseil privé, à la recommandation de sir Thomas White, recommande d'observer le dimanche, 1er jour de décembre courant, comme jour solennel d'action de grâces pour les victoires remportées par les armées alliées contre les pouvoirs centraux d'Europe, pour l'armistice qui a été signé par les puissances, comportant la reddition complète de l'ennemi.

LA CANADA ADRESSE AU ROI SES FÉLICITATIONS

Messages du Dominion à la France et aux Etats-Unis également.

Les télégrammes suivants de félicitations ont été envoyés par le gouvernement à l'occasion de la signature de l'armistice:

À SA MAJESTÉ LE ROI:

Le gouvernement et le peuple du Canada, animés d'une joie indescriptible, se réjouissent avec Votre Majesté de la conclusion victorieuse, maintenant assurée, de l'immense conflit qui a absorbé nos pensées et nos énergies depuis quatre ans; de la défaite des ennemis de Votre Majesté, et de la justification triomphante de ces principes de justice et de liberté sur lesquels reposent les solides assises de l'empire. Ils désirent joindre leurs voix à l'immense hymne d'action de grâces qui s'élève aujourd'hui des quatre coins de la terre, et prient avec fervor pour que la divine Providence guide les délibérations et favorise les travaux des conseillers de Votre Majesté dans la grande œuvre de réédification qu'ils sont sur le point d'entreprendre.

(Signé) W. T. WHITE,
Premier ministre suppléant.

Au PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE:

Le gouvernement et le peuple canadiens se réjouissent très cordialement avec la France à cette heure qui marque

[Suite à la page 3.]

SIR ROBERT BORDEN EN ROUTE POUR LA VILLE DE LONDRES

Sir George Foster et l'hon. Arthur Sifton l'accompagnent et l'hon. C. J. Doherty les rejoindra plus tard.

LE PREMIER MINISTRE RÉPOND À UN APPEL PRESSANT DU T. H. DAVID LLOYD GEORGE.

Le premier ministre est parti pour l'Angleterre dans le but de prendre part aux discussions préliminaires se rapportant aux conditions de la paix et de représenter le Canada à la conférence de la paix.

Il aura l'aide et les conseils de sir George Foster et de l'hon. Arthur L. Sifton qui l'accompagnent, et un peu plus tard l'hon. C. J. Doherty, que des devoirs pressants retiennent au pays, se mettra aussi en route dans le même but.

M. Lloyd Harris, président de la mission canadienne de guerre à Washington; M. Frank Jones, vice-président de la commission du commerce de guerre; le Dr James W. Robertson, C.M.G., représentant le ministère de l'Agriculture; le colonel C. M. Biggar, du ministère de la Milice et de la Défense, et M. L. G. Christie, du ministère des Affaires extérieures, accompagnent aussi et aideront le premier ministre dans sa mission.

Le premier ministre et le ministre du Travail ont eu une conférence avec le président du Congrès des métiers et du travail au sujet du choix d'un représentant ouvrier pour accompagner le premier ministre, et M. P. M. Draper, secrétaire du Con-

grès des métiers et du travail fut choisi à cet effet.

Au cours de ces dernières semaines, le premier ministre a été continuellement en rapport avec le gouvernement du Royaume-Uni, surtout avec M. Lloyd George, au sujet des négociations de paix prochaines et des conditions de l'armistice avec la Bulgarie, la Turquie et l'Autriche. Ces conditions ont été communiquées au gouvernement du Canada à temps pour lui permettre de faire toutes les observations et suggestions voulues. Les conditions de la paix ont été discutées en conseil avec soin et à fond, le premier ministre étant mis au courant des vues et opinions de ses collègues, surtout en ce qui concerne le Canada.

Dans de récents messages, M. Lloyd George a prié instamment sir Robert Borden de partir pour l'Angleterre dans le plus court délai possible. Vu la marche précipitée des événements dans ces dernières semaines, le départ de sir Robert Borden a été nécessairement fait à la hâte. A cause de cela, toute reconstruction du gouvernement ne saurait être prise en considération avant son retour.

En l'absence de sir Robert Borden, c'est sir Thomas White qui sera le premier ministre intérimaire.

DEVOIRS IMPORTANTS DE LA MISSION COMMERCIALE À LONDRES

Elle représentera les différents ministères du gouvernement en ce qui concerne les problèmes économiques et surveillera les intérêts du Canada touchant le commerce d'après-guerre.

Le gouvernement a décidé d'établir une mission commerciale canadienne à Londres, et M. Lloyd Harris, de la mission de guerre canadienne, à Washington, en a été nommé le président.

L'arrêté ministériel constituant la nouvelle mission se lit comme suit:

"Le comité du Conseil privé est en possession d'un rapport en date du 4 novembre 1918, venant du très honorable premier ministre, à l'effet que durant une longue période après la guerre, il est probable que l'achat et la distribution d'une grande par-

[Suite à la page 5.]